

correspondants anonymes qui demandaient notre annexion à la Confédération du Nord. Et même quand il croyait devoir faire précéder ces élucubrations de l'avertissement que la rédaction ne partageait pas en tous points les idées de leurs auteurs (cf. N° du 31. 3. 1867), il exagérait en les couvrant de sa personne.

Lorsque le «*Courrier*» parla, le premier, des rumeurs concernant l'annexion du Grand-Duché par la France — le 13. 3. 1867 il reproduira encore, à ce sujet, une correspondance de Paris à la Gazette de Cologne — tout le monde se demandait d'où lui étaient venus ces renseignements. Le «*Wort*» prétendait que les francs-maçons Th. Schroell*) et Ch. Th. André (l'auteur présumé de l'article en question **) auraient été renseignés sur les projets du roi grand-duc par les officiers-membres de la loge militaire prussienne «*Blücher von Wahlstadt*». L'assertion du «*Wort*» supposée exacte en ce qui concerne Schroell, on peut se demander si les officiers prussiens auraient agi à dessein, car Bismarck, qui devait connaître la nouvelle, avait intérêt à la divulguer, comme il avait intérêt à se faire interpeller par Bennigsen.

Avant de faire juger Th. Schroell et son «*Courrier*» par des tiers, rap- pelons qu'au début de l'entrée de Schroell au journal des Metz, la France et l'Autriche se trouvaient gouvernées par des régimes réactionnaires tandis que l'Allemagne dirigée par une Prusse libérale, permettait aux Luxembourgeois de profiter des avantages économiques d'une Union douanière qui s'avérait devenir une source de richesses non seulement pour les Metz, mais aussi pour tout le pays.

De forts intéressants détails sur l'attitude du «*Courrier*» et notamment de Norbert Metz se trouvent reproduits dans un article du Dr Schierenberg paru en 1933. (25) Comme cet auteur cite entre autres le fameux rapport de l'envoyé extraordinaire de Bismarck, l'homonyme Metz de Darmstadt, il est aisé de constater la parfaite concordance entre les idées défendues par le «*Courrier*» (N° du 14. 4. 1867) et les observations faites par cet Allemand : qu'à l'exception d'une infime minorité, la totalité de la population luxembourgeoise s'opposait bien à l'accession au «*Norddeutscher Bund*», mais réclamait énergiquement le maintien de l'indépendance du pays et de ses liens avec l'Union Douanière ; enfin que, pour atteindre ce but, l'occupation de la forteresse par la Prusse — «en raison de notre position exceptionnelle» — était la seule condition exigée.

Reprochant aux hommes du «*Courrier*» qu'ils restaient figés sur la ligne économique, un de leurs antagonistes faisait remarquer : «jamais ce journal

*) Affilié à la Loge de Luxembourg, Schroell devait la diriger, entre 1882 et 1889 aux titres respectifs de Vénérable Maître et de Grand-Maître.

**) André n'était plus membre de la Loge depuis 1848, ce qui est ignoré de Chr. Calmes qui, dans son important ouvrage (1867 - L'affaire du Luxembourg, 1967, p. 271) «serait tenté» d'assigner à ce personnage en vue une place importante parmi les «informateurs» de Bennigsen.